

# Programme Leader 2014-2020

*dans la Plaine des Vosges*

Le programme LEADER (Liaison Entre Acteurs de Développement Rural) permet aux porteurs de projets publics et privés de bénéficier du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), pour la mise en œuvre de leurs projets de développement en milieu rural.

Il est géré par le GAL (Groupe d'Action Locale) de l'Ouest des Vosges porté par le PETR de la Plaine des Vosges. La programmation LEADER 2014-2020 a reçu une enveloppe financière de **1 384 897.71 €** pour soutenir les projets de développement du territoire.

Véritable levier économique, ce programme est un réel atout pour le développement du territoire que ce soit au niveau local ou à l'échelle de la Plaine des Vosges. Il permet la mise en réseau de l'ensemble des acteurs pour contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire.

Les projets doivent être éligibles à la stratégie du programme LEADER 2014-2020 : « **Les ressources spécifiques de la Plaine des Vosges, un levier pour le développement économique dans un monde globalisé** » qui se compose de **7 thématiques** :

- ✓ Favoriser le développement de la filière ameublement ;
- ✓ Développer l'excellence agricole du territoire et les circuits de proximité ;
- ✓ Assurer le développement et la transmission des entreprises rurales ;
- ✓ Favoriser la mise en réseau des entreprises du territoire et faciliter leur accueil ;
- ✓ Développement d'une destination « Ouest des Vosges » ;
- ✓ Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel local ;
- ✓ Coopération interterritoriale et transnationale.

Ce programme connaît une période de transition pour 2021-2022 pour laquelle une enveloppe supplémentaire est accordée.

L'équipe du GAL de l'Ouest des Vosges va débiter l'évaluation du programme courant 2021. Celle-ci permettra de faire le bilan de la programmation et de préparer la prochaine candidature LEADER.

Dans l'optique de poursuivre le développement de son territoire en permettant le soutien de projets structurants, le PETR de la Plaine des Vosges déposera sa candidature pour la prochaine programmation LEADER 2023-2027 en 2022.



# Présentation d'actions soutenues



Le programme LEADER soutient les projets permettant le **développement de l'excellence agricole et des circuits courts sur le territoire**. Ainsi, dans le cadre du développement de son marché de producteurs « Boux'terroir », la commune de Bouxurules a pu bénéficier de crédits européens. D'autres projets ont pu être accompagnés tels que : « Marché du terroir et des artisans couverts » de Vrécourt, Etude « Foin de Vittel », Etude « Point de vente collectif » à Neufchâteau, « Festival Invitation aux Voyages », « Animation du PAT ».

Le programme LEADER contribue ainsi au développement de la Plaine des Vosges et permet la réalisation de projets structurants en milieu rural.



Le PLAB Grand Est a bénéficié d'une aide financière LEADER pour le développement de son **Indication Géographique « Siège de Liffol »**. 1<sup>ère</sup> IG de produits manufacturés en France, ce projet est un réel atout pour le territoire de la Plaine des Vosges et le développement des entreprises locales spécialisées dans la fabrication de sièges haut de gamme.

Le programme LEADER a également financé une campagne de promotion télévisuelle de l'IG « Siège de Liffol » diffusée sur France 5 dans l'émission « La Maison France 5 » pour promouvoir cet artisanat local.



Crédit photo Vosges Matin

La stratégie du programme LEADER 2014-2020 du GAL de l'Ouest des Vosges permet d'accompagner financièrement **les projets mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel local**. De nombreux porteurs de projets privés et publics ont pu concrétiser leurs projets pour créer du lien social, rendre accessible la culture à tous et valoriser les atouts du territoire. Des projets comme « Graine de culture », « Concours International de violon », « Contrexéville Insolite », « Mare pédagogique », « Lettres de Poilus », « Journées Européennes des Métiers d'Art », « Spectacle monumental Jeanne d'Arc », « Actions de développement durable », « Opération Programmée pour l'Amélioration des Vergers » ont bénéficié d'une aide LEADER.

# Développement touristique

*Plaine des Vosges, Pleine de vie*

Le PETR de la Plaine des Vosges œuvre avec les offices de tourisme de son territoire au développement touristique. Les territoires travaillent conjointement à la mise en œuvre de projets communs, ces projets ayant tous pour vocation la promotion touristique des territoires de chaque office mais aussi d'une destination « Plaine des Vosges ». Les territoires de la Plaine des Vosges bien que possédant chacun une identité propre sont toutefois complémentaires. Cette complémentarité des offices de tourisme de Mirecourt, de l'Ouest des Vosges, de Vittel et de Contrexéville permet un positionnement fort d'une destination touristique tournée vers la nature et le bien-être tout en alliant culture, patrimoine et activités sportives. Ainsi a été créée l'identité visuelle « Plaine des Vosges, Pleine de vie ».

Ces différents travaux mutualisés doivent permettre la promotion des destinations de la Plaine des Vosges en proposant de la diversité mais aussi de la cohérence entre les territoires.

L'objectif du travail du PETR et des offices de tourisme est de développer un réel positionnement de la Plaine des Vosges au sein du département, de la région et même du territoire national afin de proposer une véritable offre complète du territoire Plaine.

Le développement touristique sur la Plaine des Vosges s'axe sur **plusieurs grandes thématiques**:

- ✓ Plaine de Bien-être ;
- ✓ Plaine de Culture ;
- ✓ Plaine de Nature ;
- ✓ Plaine de Sports et Loisirs ;
- ✓ Plaine de Festivités.

**PLAINE** Pleine  
des **VOSGES** de vie



Crédit photo JF Hamard



# Présentation d'actions soutenues



**Création et promotion d'une identité visuelle de la Plaine des Vosges** via notamment l'édition d'un guide touristique Plaine des Vosges.



**Actions de promotion touristique communes.** Les offices de tourisme participent à des salons touristiques ensemble et représentent la destination Plaine des Vosges.

## Plusieurs projets liés aux technologies du numérique sont en cours de réalisation

**Refonte des sites internet des offices de tourisme** afin de permettre la mise à jour de chaque site mais aussi de mettre ces sites en interaction les uns avec les autres en créant un site autonome Plaine des Vosges. Ce site présente l'ensemble des offres de tous les offices de tourisme de notre territoire.

**Création de supports vidéos et photos communs** afin de disposer d'outils de communication dématérialisés. Des vidéos et photos seront réalisées par office de tourisme mais aussi pour la Plaine des Vosges.

**Achat de vitrines numériques** permettant la transmission d'informations aux touristes présents sur les territoires.

Toutes ces actions sont développées pour et par les offices de tourisme en collaboration avec le PETR qui coordonne les démarches et se charge des demandes de financement. Un groupe de travail est constitué des élus et techniciens référents de chaque structure.

## Découvrez les Destinations de la Plaine des Vosges



# Développement économique

## de la Plaine des Vosges

Les Communautés de communes Mirecourt-Dompaire, Ouest Vosgien et Terre d'Eau ont confié des missions de développement économique au PETR. Elles lui ont été déléguées car les besoins sont similaires aux 3 territoires. Le PETR collabore avec les acteurs afin de mutualiser les moyens et les compétences. L'économie du territoire se structure autour de **plusieurs piliers** qui apportent de nombreux emplois et solidifient l'attractivité de la plaine des Vosges.

- ✓ **Les métiers d'art** par la présence de l'Ecole Nationale de Lutherie sur Mirecourt et d'une Indication Géographique « Siège de Liffol » sur le territoire ;
- ✓ **La filière bois** dans sa globalité avec la présence d'un atelier bois à Neufchâteau et encore de nombreuses scieries sur notre territoire ;
- ✓ **L'économie circulaire** est aussi présente avec des entreprises comme OI Manufacturing ou encore de Wellman Neufchâteau Industrie ;
- ✓ **L'agroalimentaire** est également structurante avec la présence de Nestlé Water et de l'Ermitage.

### Plusieurs actions ont été mises en place

**Opération Collective en Milieu Rural (OCMR)** : dispositif d'aide financière se terminant en juin 2021 ayant pour objectif de dynamiser la vie artisanale et commerciale du territoire. Plus de 70 entreprises ont pu être aidées dans ce cadre.

**Reprise transmission avec Alexis** : travail sur la reprise et la transmission des entreprises mené sur la plaine. Une douzaine de personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement quant à leur projet de transmission. Le dispositif s'est terminé en février 2021.

**Fonds RESISTANCE** : mis en place par la Région Grand Est pendant le premier confinement de 2020 lié à la crise sanitaire du Covid-19, le PETR a instruit des dossiers de demande d'aide pour des entreprises en grandes difficultés.

**Convention d'économie de proximité** : en partenariat avec la Préfecture des Vosges, Pôle Emploi, les Chambres Consulaires des Vosges, les Communautés de communes Terre d'Eau, Mirecourt-Dompaire et Ouest Vosgien, il s'agira de mettre en valeur physiquement et numériquement l'artisanat et le commerce local ainsi que de valoriser la production locale du territoire par la mise en place d'un développement agricole (cf fiche PAT).

**Démarche de contractualisation** : le PETR est le cadre de la contractualisation infra-régionale et infra-départementale des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires, et à ce titre il porte et met en œuvre les différents dispositifs de contractualisation avec l'Etat, la Région et le Département. Il permet la coordination de contrats tels que le contrat de ruralité, le pacte territorial de relance et de transition écologique.

A l'image des autres domaines sur lesquels le PETR intervient, les futures actions de développement économique sont en construction. Pour l'instant, il s'agit de continuer l'appui aux filières existantes et la valorisation des centres-villes commerçants.



# Présentation d'actions soutenues



## Deuxième tranche de la galerie de Vittel

Dans le cadre du contrat de ruralité, le PETR a permis le financement de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de rénovation de la galerie thermale de Vittel. L'importance patrimoniale et son pouvoir attractif ont permis une certaine redynamisation des commerces installés dans la galerie. A terme, cela permettra de créer un vecteur commercial fort de la Communauté de communes Terre d'Eau.



## Forum de l'emploi 2019 de la Communauté de communes Mirecourt-Dompaire

En octobre 2019, la CCMD a organisé un forum de l'emploi avec l'appui du PETR. Il a rassemblé une cinquantaine d'entreprises pourvoyeuses d'emplois. L'objectif était double : pouvoir mettre en relation les offreurs de compétences avec les entreprises respectueuses et démontrer la dynamique entrepreneuriale de la Communauté de communes. Les retours ont été positifs et une réflexion pour une reconduction 2021 ou 2022 est en cours.



## Bouquet de coccinelle à Neufchâteau

Grâce au FISAC coordonné par le PETR, la Communauté de communes de l'Ouest Vosgien, l'État et la Région ont financé l'installation d'une jeune fleuriste dans le centre-ville de Neufchâteau. Les coûts de réaménagement ont pu être subventionnés. Les trois EPCIs du PETR ont pu faire bénéficier les entreprises de leur territoire de ces aides financières.



# Projet alimentaire territorial

## Plaine des Vosges, Pleine de goûts, de la terre à l'assiette

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (EGALIM) promulguée en 2018, suite aux États Généraux de l'Alimentation de 2017 a fixé **5 grands objectifs pour l'ensemble du territoire** :

- ✓ Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur ;
- ✓ Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production ;
- ✓ Renforcer le bien-être animal ;
- ✓ Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ;
- ✓ Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Pour réussir à atteindre cela, **les projets alimentaires territoriaux (PAT)** sont les outils les plus pertinents. Elaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire, ils **visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour développer l'agriculture sur les territoires ainsi que la qualité de l'alimentation.**

Compte tenu du travail partenarial régulier avec les Communautés de communes Mirecourt-Dompaire, Terre d'Eau et Ouest Vosgien et de la pertinence de l'échelle territoriale, le PETR de la Plaine des Vosges s'est engagé dans une démarche PAT. Les EPCIs et le PETR ont souhaité se saisir de cette opportunité pour dynamiser le développement rural de notre territoire. Pour cela, ils pourront s'appuyer sur une expérimentation menée depuis 2016 sur le territoire de la Communauté de communes Mirecourt-Dompaire.

Le PETR de la Plaine des Vosges est déjà lauréat d'un appel à projet de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) du Grand Est. Il est à ce jour labellisé « PAT en émergence » par l'Etat. Cette labellisation permet au PETR et ses partenaires d'être reconnus dans cette démarche.

Souhaitant pouvoir répondre aux besoins du territoire de façon la plus pertinente possible, les retours des structures locales seront prédominants. Elles seront membres à part entière du pilotage du projet.

#### **4 actions vont être mises en place sur le territoire :**

- ✓ Étude sur la restauration collective ;
- ✓ État des lieux de la production, consommation locale et les débouchés locaux ;
- ✓ Accompagnement de 10 restaurations collectives vers les objectifs de la loi EGALIM ;
- ✓ Sensibilisation vers les élus.

Au niveau des perspectives, le PAT de la Plaine prend la direction d'être le pilier du futur projet de territoire du PETR. Cela est principalement dû à la diversité des domaines sur lesquels il est possible d'intervenir : la santé, l'environnement, l'économie, l'urbanisme, l'agriculture, la culture, le social. Par exemple, favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs permettrait de faire revenir des habitants dans nos villages ruraux. Cette approche par la valorisation de la production locale permet de faciliter l'accueil des habitants souhaitant s'installer en milieu rural.



# Présentation d'actions soutenues



## Étude de la restauration collective

La loi EGALIM donne de nombreuses directives, notamment celles aux restaurations scolaires de fournir 50% de produits sous signe d'origine et de qualité dont au moins 20% de bio au premier janvier 2022. L'étude permettra de définir l'état de la restauration collective sur le territoire (nombre de repas, besoin en formation, etc). Elle a débuté en novembre 2020 et la fin prévisionnelle de l'étude est prévue pour juin 2021. L'ensemble des besoins de la restauration collective sera établi concernant l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Les établissements pourront ainsi orienter les actions à mettre en place. Ce travail est mené en partenariat avec la Ferme de Braquemont dans le cadre de l'obtention d'un diplôme d'ingénieur agronome.



## Étude de la production, consommation locale et de ses débouchés

L'étude aura pour objectif d'établir l'état de la production sur notre territoire (typologie, volume, taille des fermes etc.) Elle se terminera en janvier 2022. Il s'agira également d'analyser la production d'un panel de restaurants, commerces, entreprises utilisant des produits locaux. Cela permettra d'identifier leur mode d'approvisionnement. De plus, nous en profiterons pour réaliser une enquête auprès des habitants pour connaître leurs habitudes de consommation. Étant donné l'aspect social important que revêt le domaine de l'alimentation, il s'agira aussi d'enquêter sur les associations sociales. Ce diagnostic permettra de mettre en lumière les relations entre les 4 grands groupes d'acteurs (entreprises, associations, producteurs, consommateurs).



## Sensibilisation à destination des élus

Avec le renouvellement des élus et la spécificité des actions du PAT, les maires et conseillers doivent pouvoir être accompagnés pour répondre à ces enjeux. Une demi-journée de formation sur trois thèmes sera organisée sur chaque EPCI (1,5j par CC). Les 3 sujets sont : l'accès à une meilleure alimentation pour toutes et tous, comment accompagner efficacement ma restauration collective et en quoi maintenir une agriculture de proximité favorise le développement de ma commune.